



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE
Mercredi 13 novembre 2019 à 17h00

Membres siégeant avec voix délibérative

Pascal Adam	Directeur des classes primaires Président du conseil d'école
Fabienne Barroca-Paccard PS Florence Buta CE1 et MS Fatmé Daher GS Marie Dimur Soutien Clélia Huchette CE2-CM1 Clémentine Reynaud CM2 Margaret Stowe Friesen Anglais Muriel Trapeau CP	Représentants des professeurs
Nadia Balatchev Evtimova CM2 Sophie Burns CM1 Elizabeth Harris CE1 et CM1 Ginette Lalonde-Kontio CE2-CM1 Sandra Lehalle GS et CE1 Marie-Hélène Poisson CE1 Scott Nordstrom CE2	Représentants des parents d'élèves

Membres siégeant avec voix consultative

Philippe Courjault Rachid Salama Sophie Beaumont	Proviseur Directeur administratif et financier Inspectrice de l'éducation nationale
--	---



Ordre du jour

- 1- Installation du conseil d'école : attributions, rôle et compétences
- 2- Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 29 mai 2019 (document joint)
- 3- Bilan de rentrée
- 4- Projet d'école : objectifs et actions prioritaires
- 5- Formation pédagogique
- 6- Événements
- 7- Questions écrites

Le directeur constate que 15 personnes sont présentes (dont 13 avec voix délibératives : 5 parents + 7 enseignants + le directeur)

Le directeur souhaite la bienvenue aux nouveaux représentants des parents et les remercie de s'investir dans une des instances du lycée

Le secrétariat de séance est confié à Madame Poisson

1- Installation du conseil d'école : attributions, rôle et compétences

a- Rappel : selon la taille de l'établissement, en accord avec le chef d'établissement, un mode de représentation est mis en place par le directeur d'école.

Comme 7 parents ont présenté leur candidature pour être représentants des parents d'élèves titulaires, 7 enseignants siégeront avec voix délibérative.

Les représentants des parents d'élèves sont élus par acclamation.

b- Rappel : le conseil d'école au sein d'un lycée français à l'étranger n'est pas une instance décisionnaire.

Les propositions (avec ou sans vote) sont soumises au conseil d'établissement.

Il est rappelé l'articulation entre les différentes instances :

Conseil de cycles → Conseil des maitres → Conseil d'école → Conseil d'établissement



c- Le conseil d'école adopte le règlement intérieur de l'école

Un groupe de travail devra être instauré pour actualiser le règlement intérieur dont la dernière version est de 2012.

d- Le conseil d'école est consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école :

- L'organisation du temps et du calendrier scolaire
- Le projet d'école
- Les projets et l'organisation des classes de découverte
- Les questions relatives à l'hygiène, à la santé et la sécurité des élèves
- Etc.

Mesdames Lehalle et Balatchev se proposent pour participer au groupe de travail sur le calendrier scolaire 2020-2021

2- Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 29 mai 2019

Pour	Contre	Abstention
12	0	0

3- Bilan de rentrée

3	CM2	72					
2+ 1/2	CM1	64				Professeurs	20
2 + 1/2	CE2	65				Professeurs d'anglais	5
3	CE1	63				Professeur de soutien	1
2	CP	45				Éducatrices	8
13	ELEMENTAIRE	309				Superviseur maternelle	1
3	GS	60				Responsable pôle vie de l'élève	1
2	MS	42				Documentaliste	1/2
1	PS	20					
6	MATERNELLE	122					

- Hausse des effectifs en maternelle : + 10
- Baisse des effectifs à l'élémentaire : - 30 sans fermeture de classe
- Renouvellement de l'équipe enseignante : 5 nouveaux professeurs
- Évaluations diagnostiques nationales CP et CE1 : les résultats sont conformes à ceux des autres établissements français de la zone Amérique du nord



Les enseignants tiennent compte de ces résultats pour orienter leur action pédagogique en conséquence (consolider les compétences les moins réussies)

Des stages prenant en compte les domaines à consolider sont mis en place dans le cadre de la formation continue

- Mission d'homologation les 5 et 6 novembre 2019

Le proviseur donne les premières conclusions :

Une vingtaine de classes de la maternelle à la Terminale ont été visitées. Les différentes instances du lycée ont été rencontrées.

Le lycée Claudel répond aux critères de l'homologation, particulièrement sur les points suivants :

- La maîtrise de la langue française
- La qualité de l'établissement avec un bon engagement des équipes

Les premières recommandations ou questions sont les suivantes :

- Comment accompagne-t-on l'élève, de façon différenciée, au sein de la classe ?
- Quelle place est accordée à l'oral ? Quelle(s) forme(s) de l'oral ?
- Quels sont les outils de suivi de l'élève ? Par niveau ? Par cycle ?
- Quels sont les outils d'évaluation et de certification ? Objectivation du niveau de français à mettre en place

4- Projet d'école : objectifs et actions prioritaires

Le directeur rappelle que le projet d'école est un ensemble d'objectifs concrets et réalistes répondant aux exigences des programmes et tenant compte du contexte local

C'est un plan précis et un programme pluriannuel d'actions cohérentes, articulées entre elles, fédérées autour d'objectifs, et dont les effets sont évaluables.

Il rappelle que le projet d'école doit s'inscrire dans la politique générale de l'établissement et par conséquent émaner du projet d'établissement dont les 3 axes sont :

UN ENSEIGNEMENT FRANÇAIS OUVERT SUR LE MONDE

- Affirmer la prééminence de l'enseignement du français
- Valoriser un enseignement plurilingue

UNE ÉCOLE ACCUEILLANTE AU SERVICE DU PARCOURS DE L'ÉLÈVE

- Inclure et personnaliser

DES PÉDAGOGIES INNOVANTES POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE DEMAIN

- Diversifier les outils, les supports et les démarches

Les objectifs et actions prioritaires du projet d'école seront :

- Poursuivre le travail réalisé les années précédentes sur le climat scolaire : médiation par les pairs ; conseils des délégués de classe ; assemblées par cycle et thématiques ; projet « silence dans les couloirs » etc.
- Favoriser l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers



- Mener une réflexion d'équipe sur les pratiques de classe et la pédagogie afin de renouveler le mobilier des classes
- Renforcer et valoriser l'enseignement plurilingue par une labellisation et une certification : section internationale ; DELF (diplôme d'étude en langue française) ; Cambridge

Le proviseur précise que les classes de l'élémentaire (ainsi que la 6^e, la 5^e, la 4^e et la seconde), grâce à l'enseignement plurilingue mis en place, sont en voie d'obtenir le label section internationale. La demande auprès du ministère de l'éducation nationale français est en cours d'évaluation.

Le directeur rappelle que dans le domaine de l'inclusion, les élèves à besoins éducatifs particuliers (élèves en grandes difficultés, élèves dyslexiques, élèves TDA-H, élèves à haut potentiel etc.) peuvent bénéficier de l'aide du professeur de soutien, d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé et de parcours adaptés.

5- Formation pédagogique

L'inspection de l'éducation nationale de la zone Amérique du nord et le lycée Claudel, établissement mutualisateur qui pilote la formation pour 53 établissements sur cette zone, mettent en place un plan de formation annuel des personnels

14 enseignants de maternelle et de l'élémentaire bénéficieront de stages pour 2019-2020.

Les contenus correspondent aux priorités du ministère de l'éducation nationale et aux besoins recensés au sein des cellules de formation des établissements.

Des missions spécifiques sont ou seront réalisées au sein de l'établissement

- Le parcours d'éducation à la santé en SVT de la PS à la terminale avec une action inter degré sur l'alimentation (les petits déjeuners du monde)
- La maîtrise de l'écriture (geste graphique) C1 C2 C3
- L'autonomie et la coopération C3

6- Événements ; actions ; projets (liste non exhaustive)

- Portes ouvertes

Vendredi 15 novembre en matinée

Plus de 100 préinscriptions dont une soixante pour les classes primaires

- Actions solidaires

Collecte alimentaire du 18 au 29 novembre

Collecte de jouets du 2 au 13 décembre

- Spectacles de Noël

Cycle 1 : mercredi 11 décembre de 9h30 à 10h30

Cycle 2 : mercredi 11 décembre de 14h30 à 15h30



- Classes de découverte ou camps

CE1	10-11-12 février 2020
CE2	12-13-14 mai 2020
CM1	16-17-18 octobre 2019
CM2	13-14-15 janvier 2020

- Tournoi de hockey : 30, 31 mars et 1^{er} avril 2020

7- Questions écrites

Aucune

La séance est levée à 18h30

Le secrétaire de séance

Marie-Hélène Poisson

Le directeur des classes primaires

Pascal Adam